

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VILLEFRANCHE - TARARE - 6903 -
Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/06/2026 - B2026/003005 - 2013 B 00626 - 798 764
080 - A.S. RESINES PERE ET FILS

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

Présenté en Euros

Edité le 22/05/2026

ACTIF		Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels		30 877	30 181	696	0,22	1 314	0,72
Autres immobilisations corporelles		71 836	55 332	16 504	5,12	20 651	11,31
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés		6		6	0,00	6	0,00
Prêts							
Autres immobilisations financières		1 725		1 725	0,53	1 725	0,94
TOTAL (I)		104 444	85 514	18 931	5,87	23 696	12,98
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements		13 400		13 400	4,16	12 700	6,96
En cours de production de biens		74 423		74 423	23,08		
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		101 560	14 030	87 530	27,14	95 903	52,54
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices		970		970	0,30		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		31 273		31 273	9,70	30 957	16,96
. Autres		469		469	0,15		
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		95 496		95 496	29,61	18 668	10,23
Charges constatées d'avance						624	0,34
TOTAL (II)		317 591	14 030	303 561	94,13	158 852	87,02
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		422 035	99 544	322 492	100,00	182 548	100,00

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1,55	2,74
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles	0,16	0,27
Réserves réglementées		
Autres réserves	50 875	43 008
Report à nouveau	15,78	23,56
Résultat de l'exercice	7 738	7 868
	2,40	4,31
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	64 114	56 375
	19,88	30,88
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	10 617	43 159
. Découverts, concours bancaires	3,29	23,64
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	6 989	3 525
. Associés	2,17	1,93
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		1 987
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 384	5 980
Dettes fiscales et sociales	56,55	3,28
. Personnel	4 233	5 740
. Organismes sociaux	17 981	16 411
. Etat, impôts sur les bénéfices	5,58	8,99
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		585
. Etat, obligations cautionnées	35 365	48 138
. Autres impôts, taxes et assimilés	10,97	26,37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	809	647
Autres dettes	0,25	0,35
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	258 378	126 172
	80,12	69,12
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	322 492	182 548
	100,00	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	487 636		487 636	100,00	490 983	100,00	-3 347		-0,67	
Chiffres d'Affaires Nets	487 636		487 636	100,00	490 983	100,00	-3 347		-0,67	
Production stockée			74 423	15,26			74 423		N/S	
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation					5 670	1,15	-5 670		-100,00	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					75	0,02	1 556		N/S	
Autres produits			1 631	0,33						
Total des produits d'exploitation (I)			563 691	115,60	496 728	101,17	66 963		13,48	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements			171 807	35,23	138 267	28,16	33 540		24,26	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-700	-0,13	10 000	2,04	-10 700		-106,99	
Autres achats et charges externes			262 979	53,93	217 598	44,32	45 381		20,86	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 524	0,31	2 052	0,42	-528		-25,72	
Salaires et traitements			83 093	17,04	76 009	15,48	7 084		9,32	
Charges sociales			29 132	5,97	33 072	6,74	-3 940		-11,90	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 417	1,52	9 160	1,87	-1 743		-19,02	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			721	0,15	539	0,11	182		33,77	
Total des charges d'exploitation (II)			555 973	114,01	486 698	99,13	69 275		14,23	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			7 717	1,58	10 031	2,04	-2 314		-23,08	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			4	0,00	155	0,03	-151		-97,41	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			4	0,00	155	0,03	-151		-97,41	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			953	0,20	783	0,16	170		21,71	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			953	0,20	783	0,16	170		21,71	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-949	-0,18	-628	-0,12	-321		-51,10	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			6 768	1,39	9 403	1,92	-2 635		-28,01	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			90	0,02	-90	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			90	0,02	-90	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			-90	-0,01	90	-100,00
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-970	-0,19	1 445	0,29	-2 415	-167,12
Total des Produits (I+III+V+VII)	563 695	115,60	496 883	101,20	66 812	13,45
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	555 956	114,01	489 015	99,60	66 941	13,69
RÉSULTAT NET	7 738	1,59	7 868	1,60	-130	-1,64
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	7 668	1,57	25 968	5,29	-18 300	-70,46
Dont Crédit-bail immobilier						

Copie certifiée conforme à l'original

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 322 491,90 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 7 738,34 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/12/2025 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Aucun changement de méthode par rapport à l'exercice précédent.

AS RESINES PERE ET FILS

SARL AU CAPITAL DE 5 000 Euros

Siège social : Zone Artisanale d'Orcel 69 220 CORCELLES EN BEAUJOLAIS

RCS 798 764 080 VILLEFRANCHE-TARARE

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30.09.2025

Cher associé,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément aux dispositions légales et statutaires, pour vous exposer d'une part, la situation de la société et son activité pendant l'exercice écoulé, clos le 30 septembre 2025, son évolution prévisible et les événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice, et d'autre part pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats.

I - DROIT DE COMMUNICATION DES ASSOCIES

Vous avez pu prendre connaissance, avec le présent rapport, de tous les autres documents prescrits par la loi, à savoir :

- Les comptes annuels et l'annexe de l'exercice clos le 30.09.2025
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées.
- Le texte de résolutions proposées au vote de l'Assemblée.

II - METHODE DE PRESENTATION ET D'EVALUATION DES COMPTES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément à trois hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aussi aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

III - EXAMEN DES ETATS FINANCIERS

Au cours de cet exercice notre Chiffre d'affaires s'est élevé à 487 636 euros.

Les charges externes représentent 53.93% du chiffre d'affaires contre 44.32% l'année précédente.

Le taux de charges de personnel est de 23% du CA.

La société dégage un résultat d'exploitation de + 7 717 euros.

En tenant compte d'un résultat financier de -949 euros, la société dégage un bénéfice de 7 738 euros.

IV - EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE JUSQU'A LA DATE DU RAPPORT

Aucun événement à signaler.

V - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET SES PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous souhaitons maintenir notre activité.

VI - AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice de 7 738 euros de la manière suivante :

- Autres réserves : 7 738 euros

VII - REINTEGRATION DES FRAIS GENERAUX

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Générale des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître une réintégration fiscale au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code de 400 euros.

VIII - POINTS SPECIFIQUES

- Il n'y a pas de filiales, participations et sociétés contrôlées.

- Notre société n'atteignant pas les seuils de deux des trois critères (total bilan : 1.550.000 Euros Total H.T CA : 3.100.000 Euros et nombre moyen de salariés : 50), la désignation d'un commissaire aux comptes n'est pas nécessaire.

IX - PUBLICITE LEGALE

Nous vous demandons de donner tous les pouvoirs à votre gérant avec la faculté de délégation pour le bon accomplissement de ces formalités.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice qui vous sont présentés, et donner quitus à la gérance pour l'accomplissement de ses fonctions au cours de cet exercice.

Gérance



AS RESINES PERE ET FILS

SARL AU CAPITAL DE 5 000 Euros

Siège social : Zone Artisanale d'Orcel 69220 CORCELLES EN BEAUJOLAIS

RCS 798 764 080 VILLEFRANCHE-TARARE

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX
Et le TRENTE ET UN MARS à 17 HEURES

Le 31 mars 2026, à 17 heures, les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social sur convocation faite par la gérance.

Une feuille de présence a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée, en entrant en séance.

Sont présents :

-Mr OLIVEIRA Francisco, propriétaire de 475 parts

-Mr OLIVEIRA Jordan, propriétaire de 25 parts



Total des parts présentes et représentées cinq cent parts 500 parts

La séance est ouverte sous la présidence de Mr OLIVEIRA Francisco, associé gérant.

La feuille de présence, vérifiée, arrêté et certifiée exacte par le président, permet de constater que 500 parts sociales sur les 500 existantes sont représentées à l'Assemblée qui peut, en conséquence, valablement délibérer.

Il est rappelé que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 - Quitus à la gérance des formalités de convocation
- 2 - Examen et approbation du rapport général sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social écoulé ; présentation et approbation des comptes et du bilan dudit exercice.
- 3- Examen et approbation du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées par L'article L.223-19 du Code de Commerce
- 4 - Affectation des résultats
- 5 - Pouvoir pour formalités
- 6 - Questions diverses

L'ordre du jour étant rappelé, le Président met à la disposition des membres de l'Assemblée les documents suivants :

- feuille de présence de l'Assemblée
- copie des lettres de convocation
- rapport de la gérance
- rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 Septembre 2025
- texte des résolutions proposées à l'Assemblée

Le Président donne ensuite lecture des rapports de la gérance.

Cette lecture close et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale déclare :

- avoir été convoquée conformément aux statuts ainsi qu'aux règlements et lois en vigueur
- avoir pu exercer ses droits de communication
- donner quitus à la gérance des formalités de convocation

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport générale de la gérance, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées par l'article L.223-19 du Code de Commerce l'approuve purement et simplement et ratifie lesdites conventions.

Chacune desdites conventions, soumises à un vote distinct, auquel n'ont pas participé les associés intéressés, a été approuvée à l'unanimité des autres associés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant sur les résultats de l'exercice écoulé, fait apparaître un bénéfice de 7 738 €.
L'Assemblée Générale décide d'affecter la somme de 7 738 € de la manière suivante :

- Autres réserves 7 738 Euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé gérant majoritaire a perçu une rémunération en qualité de gérant de 14 000 euros pour l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Il droit, en outre, au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous les pouvoirs à la gérance pour effectuer ou faire effectuer dans le mois de la présente Assemblée, le dépôt des comptes annuels au Greffe du Tribunal de Commerce, conformément à l'article 44-1 du décret du 23 mars 1967 modifié.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par Le gérant et les associés.

AS RESINES PERE ET FILS

SARL AU CAPITAL DE 5 000 Euros

Siège social : Zone Artisanale d'Orcel 69 220 CORCELLES EN BEAUJOLAIS

RCS 798 764 080 VILLEFFRANCHE-TARARE

EXERCICE CLOS LE 30.09.2025

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31.03.2026

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant sur les résultats de l'exercice écoulé, fait apparaître un bénéfice de 7 738 Euros.
L'Assemblée Générale décide d'affecter la somme de 7 738 Euros de la manière suivante :

- Autres réserves 7 738 Euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le gérant

